

La demande d'emploi en 2025 dans la région des Pays de la Loire

La loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi vise à renforcer l'accompagnement vers l'emploi et à améliorer la coordination des acteurs de l'insertion professionnelle. Début 2026, France Travail est pleinement opérationnel et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA avec obligation d'activité est en cours de généralisation. Des ajustements sont encore en discussion concernant l'application des sanctions et les moyens humains alloués à l'accompagnement. Le contexte d'évolution législative et de changements de systèmes d'information a un impact sur la production de la STMT. Il en résulte des difficultés pour commenter les évolutions conjoncturelles de la demande d'emploi.

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales et les personnes en situation de handicap suivies par Cap'Emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont mis à disposition pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail.

Le nombre de demandeurs d'emploi poursuit sa hausse

Tableau 1 : Ensemble des inscrits à France Travail selon la catégorie

	4e trimestre 2024	4e trimestre 2025	Évolution sur un an (en %)
Région Pays de la Loire			
Catégorie A	137 730	149 170	8,3
Catégorie ABC	283 160	297 350	5,0
France (hors Mayotte)			
Catégorie A	3 135,0	3 347,7	6,8
Catégorie ABC	5 491,7	5 752,6	4,8

Source : France Travail -Dares

Données : cvs-cjo

Au 4^e trimestre 2025, dans les Pays de la Loire, près de 300 000 personnes sont inscrites à France Travail en catégorie A, B ou C et donc tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi. Leur nombre augmente de 5,0 % par rapport à fin 2024, après une baisse de 1,9 % l'année précédente. Au niveau national, la hausse est comparable (+ 4,8 %) à celle observée en Pays de la Loire.

Cette hausse est plus prononcée en Loire-Atlantique (+ 6,0 %) et plus faible en Sarthe (2,6 %). Dans les autres départements la hausse se situe entre 4,8 % en Vendée et + 5,5 % en Mayenne. Elle s'observe également pour toutes les tranches d'âge, mais est plus marquée chez les moins de 25 ans (+ 13,3 %).

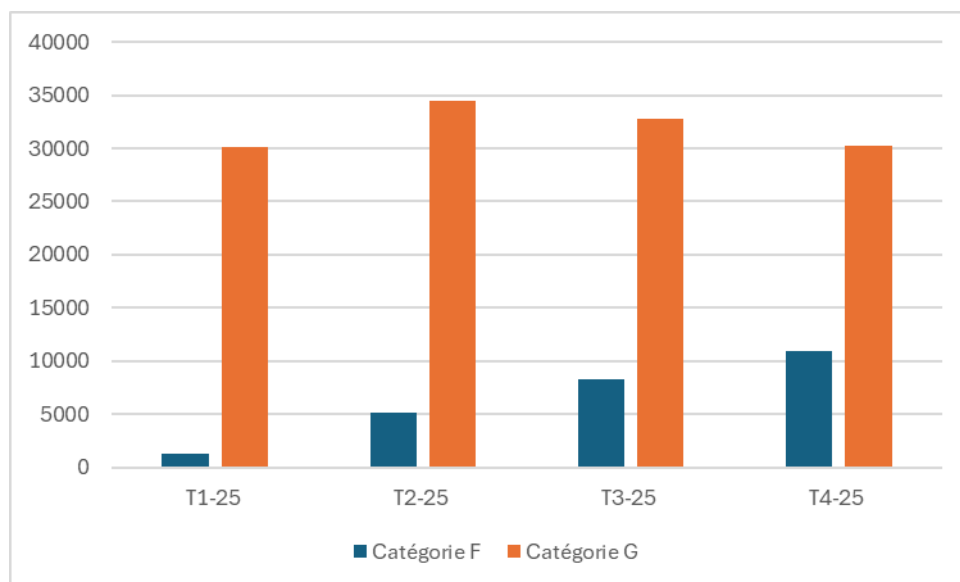
Au sein des demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, plus de 149 000 personnes sont inscrites en catégorie A (sans emploi) dans les Pays de la Loire. Leur nombre progresse de 8,3 % sur un an (après + 6,0 % en 2024), une augmentation supérieure à celle enregistrée en France hors Mayotte (+ 6,8 %).

Cette hausse est plus prononcée en Loire-Atlantique (+ 10,6 %) et plus faible en Sarthe (4,3 %). Dans les autres départements, la hausse se situe entre 7,2% en Vendée et + 8,5 % dans le Maine-et-Loire. Elle s'observe pour toutes les tranches d'âge, mais est plus marquée chez les moins de 25 ans (+ 21,9 %).

Création des catégories F et G avec la loi plein emploi

Au 4^e trimestre 2025, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, près de 11 000 personnes sont inscrites en parcours social (**catégorie F**), et plus de 30 000 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (**catégorie G**). Cette dernière catégorie a vocation à diminuer et se réduire fortement d'ici deux ans.

Graphique 1 : Les inscrits en catégories F et G



Source : France Travail -Dares

Données brutes

Entre le 3^{ème} et le 4^{ème} trimestre 2025 la catégorie G diminue de 7,9 % (- 2 600) alors que la catégorie F augmente de 32,6 % (+2 700). Une très forte majorité des nouveaux inscrits de la catégorie G sont orientés en catégorie F.

Une approche complémentaire pour mieux appréhender l'évolution conjoncturelle du chômage

Afin de faciliter la lecture des évolutions durant la période de transition par suite de l'élargissement de l'inscription obligatoire à de nouveaux publics, des séries complémentaires sont présentées. Elles permettent d'apprécier l'évolution du nombre d'inscrits hors ruptures associées à ces nouveaux entrants. Ainsi, au 4^{ème} trimestre 2025 en Pays de la Loire, le nombre moyen d'inscrits hors demandeurs et bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours croît de 7,0 % pour les inscrits en catégorie A sur un an, contre 5,6 % pour la France hors Mayotte et croît de 3,9 % pour ceux en catégories A, B, C contre 3,7 % pour la France.

Grâce à ces séries complémentaires (hors bénéficiaires du RSA, et jeunes en CEJ, AIJ, Pacea), il est estimé qu'en l'absence de décret, l'évolution du nombre d'inscrits au quatrième trimestre 2025 serait de l'ordre de 0,1 % pour les catégories A,B,C après une diminution de 0,4 % au troisième trimestre. L'évolution en catégorie A serait de 4,0 % après une diminution de 2,0 % au troisième trimestre. Ce sont ces évolutions qui reflètent le mieux la situation conjoncturelle du marché du travail.

Les règles d'actualisation ont également été modifiées. Entre janvier 2025 et mars 2025, tant qu'elles n'ont pas signé leur contrat d'engagement, les personnes non indemnisables s'inscrivant à France Travail, n'avaient pas à s'actualiser. Elles étaient inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Depuis avril 2025, l'actualisation automatique pour les inscrits non indemnisables n'ayant pas signé leur contrat d'engagement concerne uniquement les premières inscriptions à France Travail.

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail. En cas de manquement à leurs obligations, une procédure prioritaire de remobilisation est mise en œuvre pour le demandeur d'emploi avant toute radiation. Cela a pour effet un maintien dans l'inscription qui n'aurait pas eu lieu les années précédentes. En moyenne au 4^{ème} trimestre 2025, le nombre de sorties des catégories A, B, C à la suite d'une radiation s'établit à 130 contre 2 320 en moyenne au 1^{er} trimestre 2025.

Cette forte hausse de la demande d'emploi des catégories A et ABC s'explique notamment par la mise en place progressive de la loi Plein emploi adoptée fin 2023, dont l'objectif est de ramener vers l'emploi les publics qui en sont les plus éloignés.

Mais cette évolution législative n'explique pas à elle seule cette hausse. Au 4^e trimestre 2025, l'activité économique est orientée à la baisse dans les Pays de la Loire. L'emploi salarié est en diminution sur un an (-0,4 %), tout comme le nombre d'intérimaires en équivalent temps plein (ETP) (-2,1 %). Par ailleurs, le taux de chômage, qui s'établit à 6,5 % de la population active, est en hausse de 0,5 point sur un an, tandis que les entrées en apprentissage sont également en diminution en 2025 (-6,9 %, données provisoires). Ces différents indicateurs, orientés à la baisse, ont également un impact sur la demande d'emploi.

Les moins de 25 ans sont les plus impactés...

Tableau 2 : Ensemble des catégories A,B,C et A par âge selon la tranche d'âge

	4e trimestre 2024	4e trimestre 2025	Évolution sur un an (en %)
Ensemble des catégories A,B,C	283 160	297 350	5,0
Moins de 25 ans	42 330	47 980	13,3
Entre 25 et 49 ans	167 070	173 740	4,0
Ensemble des catégories A	137 730	149 170	8,3
Moins de 25 ans	22 910	27 930	21,9
Entre 25 et 49 ans	79 080	84 400	6,7
50 ans et plus	35 740	36 840	3,1

Source : France Travail -Dares

Données : cvs-cjo

Le tableau met en évidence une augmentation générale dans tous les tranches d'âge et pour toutes les catégories (A et A,B,C). Cette hausse est particulièrement marquée chez les **jeunes de moins de 25 ans** et plus prononcée pour les personnes sans aucune activité de la catégorie A (+21,9 %). Les seniors sont moins affectés par cette hausse.

Les impacts départementaux

Tableau 3 : Les inscrits en catégories A et A,B,C selon le département

	4e trimestre 2024	4e trimestre 2025	Évolution sur un an (en %)
Ensemble des catégories A,B,C	283 160	297 350	5,0
Loire-Atlantique	107 420	113 890	6,0
Maine-et-Loire	64 630	67 840	5,0
Mayenne	18 790	19 820	5,5
Sarthe	43 620	44 760	2,6
Vendée	48 700	51 040	4,8
Ensemble des catégories A	137 730	149 170	8,3
Loire-Atlantique	52 120	57 630	10,6
Maine-et-Loire	31 310	33 980	8,5
Mayenne	9 090	9 770	7,5
Sarthe	22 610	23 580	4,3
Vendée	22 590	24 210	7,2

Source : France Travail -Dares

Données : cvs-cjo

La hausse est plus marquée pour **la catégorie A**. Cette augmentation est particulièrement forte en Loire-Atlantique (+10,6 %) et en Maine-et-Loire (+8,5 %). Les autres départements enregistrent également des hausses significatives, notamment la Mayenne (+7,5 %) et la Vendée (+7,2 %), tandis que la Sarthe connaît une progression plus modérée (+4,3 %).

Une progression marquée de la demande d'emploi de longue durée, particulièrement chez les jeunes

Tableau 4 Nombre et évolution des DEFM de cat A selon la tranche d'âge au T4 2025

DEP	Moins de 26 A deld	évol sur un an	Moins de 26 A dettd	évol sur un an	50 et plus A deld	évol sur un an	50 et plus A dettd	évol sur un an	55 et plus A deld	évol sur un an	55 et plus A dettd	évol sur un an
Loire-Atlantique	1 976	33%	426	17%	12 386	18%	4 653	8%	14 486	16%	5 786	8%
Maine-et-Loire	1 412	39%	380	21%	8 447	20%	3 660	11%	9 970	18%	4 567	10%
Mayenne	437	50%	102	37%	2 216	20%	852	9%	2 580	18%	1 036	8%
Sarthe	1 175	32%	315	28%	5 743	11%	2 390	5%	6 707	9%	2 946	4%
Vendée	994	27%	238	11%	5 399	13%	2 205	7%	6 617	12%	2 889	6%
Région	5 993	34%	1 460	20%	34 190	17%	13 760	8%	40 361	15%	17 226	7%

Source : Dares France Travail
Données brutes

Au 4^e trimestre 2025, le nombre DEFM de catégorie A de longue et de très longue durée progresse dans l'ensemble des tranches d'âge et des départements. La hausse est particulièrement marquée chez les moins de 26 ans, avec des évolutions annuelles élevées (de + 27 % à +50 % pour les DELD selon les départements). Les 50 ans et plus et les 55 ans et plus enregistrent également des augmentations, mais à un rythme plus modéré (entre +5 % et +20 % selon les catégories).

Des offres d'emploi en diminution

Au 4^e trimestre 2025, le nombre d'offres d'emploi est en diminution de 9,2 % sur un an dans les Pays de la Loire, avec une évolution départementale comprise entre -13,7 % en Loire-Atlantique et -3,6 % dans la Sarthe.

Ces différentes évolutions traduisent à la fois le contexte économique moins favorable et un élargissement des publics inscrits.

Des tensions en baisse en 2024

En 2024, les tensions sur le marché du travail diminuent sensiblement après avoir atteint un niveau record en 2023. Dans 74 % des métiers, les tensions sont fortes ou très fortes, contre 86 % en 2023.

Le nombre de RSA ayant un droit ouvert reste stable sur un an.

En moyenne, avant même la mise en place de la loi pour le plein emploi, 50% des bénéficiaires du RSA sont inscrits à France Travail dont la majorité sont en catégorie A. Les RSA inscrits automatiquement à France Travail depuis janvier 2025 sont directement inscrits en catégorie G (attente d'orientation) avant de basculer majoritairement vers la catégorie F (parcours social).

**Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités (DREETS) des
Pays de la Loire**

22 mail Pablo Picasso - BP 24209 - 44042 NANTES cedex 1

Rédacteurs : Vincent RAGOT (France Travail) et Éric CRAIPEAU (Dreets Pays de la Loire)

Directeur de publication : Jérôme GIUDICELLI

Réalisation : Service Etudes, Statistiques, Evaluation (SESE)